

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2010 À 18 HEURES 30

PUBLIE LE

- 4 OCT. 2010

L'ALBIGEOIS

N° 5 - 182 / 2010 : RAPPROCHEMENT TISSU ÉCONOMIQUE - ÉTUDIANTS ET MONDE ÉDUCATIF - SUBVENTION AU CUFR CHAMPOLLION

L'An Deux Mille Dix, le 28 Septembre 2010

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 28 Septembre 2010 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Geneviève PARMENTIER

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Stephen JACKSON, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Pierre COSTES, Marie-France DE TRUCHIS, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean-Marie COUDERC, Pascal LAMESLE, David KOWALCZYK, Eliane CARLES.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Jean-Michel BOUAT, Olivier BRAULT, Monique HUBERT, Patrick GARNIER, Laurence PUJOL, Dominique BILLET, Thierry GINESTET, Dominique SANCHEZ, Félix TORRÈS, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Serge NEAU.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Gérard FABRE, Jean-Paul CALMELS, Marie-Claude DURAND, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Robert PAGGI, Alain LONG, Francine ALARY, Noël RAMON, Patrice MANGIONE, Jean-Marc WISNIEWSKI, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Jean MAURIÈS.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 38

Votants (titulaires, suppléants votants) : 34

N° 5 – 182 / 2010 : RAPPROCHEMENT TISSU ÉCONOMIQUE – ÉTUDIANTS ET MONDE ÉDUCATIF - SUBVENTION AU CUFR CHAMPOLLION

Pilote : développement économique - enseignement supérieur, recherche

Autres services concernés : Finances et budget

Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,

Le Centre Universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion, ci-après dénommé CUFR, a développé un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) et une Division de l'Orientatation des Stages et de l'Insertion (D.O.S.I). Celle-ci a entre autres parmi ses missions : l'orientation et la construction de parcours de formation, projets professionnels et personnels, la transition université/emploi, le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants.

Jeune dans cet exercice, le CUFR est soutenu par le Ministère de la jeunesse et des solidarités actives, sur une année expérimentale. Il s'est récemment doté de moyens humains supplémentaires. Il s'adosse à des partenaires locaux du monde économique tels la Chambre de Commerce et d'Industrie et de l'emploi tels l'APEC afin d'atteindre ses objectifs dans les meilleures conditions.

Il souhaite également nouer des partenariats constructifs et durables avec les collectivités locales sur lesquels il est implanté.

La DOSI a programmé des actions spécifiques destinées à faciliter les liens entre le tissu économique et le monde universitaire, et à rapprocher les étudiants des entreprises qui méconnaissent les compétences acquises dans les formations universitaires.

La présence du CUFR sur l'Albigeois participe à l'attractivité du territoire, génère une dynamique sociale et économique, joue un rôle d'ascenseur social et offre une diversité de compétences complémentaires aux formations professionnalisantes et à l'école des Mines. Le CUFR constitue un vivier de jeunes diplômés pour les entreprises et les institutions locales.

C'est pourquoi les efforts de la collectivité doivent porter sur la consolidation de l'établissement en favorisant d'un côté le recrutement des jeunes et le développement de filières différenciantes, de l'autre et c'est l'objet de cette convention, la valorisation du potentiel de formation et de recherche auprès des entreprises et l'insertion professionnelle des diplômés.

Aussi, je vous propose de soutenir les activités de la DOSI sur le territoire, et de verser à cet effet une subvention au CUFR Champollion de 3 000€ (trois mille euros).

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

CONSIDÉRANT d'abord l'importance pour le territoire du développement du CUFR, et l'intérêt d'une meilleure insertion des étudiants localement,

VU

- Le Code Général des Collectivités Territoriales,
- les statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,
- l'avis favorable du Bureau Communautaire du 21 septembre 2010.

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✚ **DÉCIDE** d'attribuer une subvention au CUFR Champollion de 3 000€ (trois mille euros) pour le programme d'action de la DOSI sur l'année universitaire 2010 – 2011.

✚ **APPROUVE** la convention annexée fixant les modalités d'attribution et de versement de cette subvention.

✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à la signature de ladite convention et accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

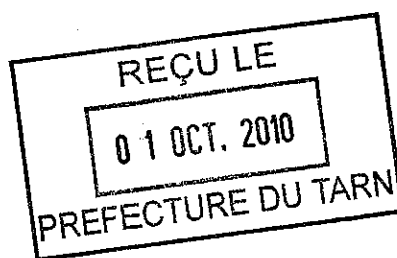
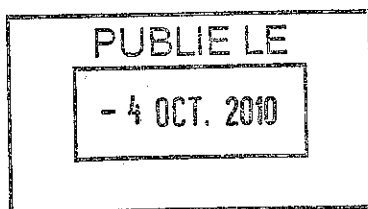
✚ **DIT QUE** les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours chapitre 65 fonction 23 article 65738.

Pour extrait conforme,
Fait le 28 Septembre 2010

Le Président,



Philippe BONNECARRÈRE



CONVENTION

Entre

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, ci-dessous dénommée Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, représentée par son Président, Monsieur Philippe BONNECARRÈRE dûment habilité aux fins de signature par délibération du Conseil communautaire du 28 septembre 2010.

Et

Le Centre Universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion, ci-dessous dénommée CUFR, représenté par son directeur, Monsieur Hervé PINGAUD.

Il est convenu ce qui suit

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le Centre Universitaire de Formation et de Recherche Jean-François Champollion, dénommé CUFR, a développé une mission insertion professionnelle via son Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) et sa Division de l'Orientations des Stages et de l'Insertion (D.O.S.I.). La D.O.S.I. a pour objectif de

- faciliter la transition lycée/université (entretiens individuels d'orientation),
- accompagner l'orientation et la construction de parcours de formation: projets professionnels et personnels,
- favoriser la transition université/emploi (manifestations du jeudi ; portefeuille d'expérience et de compétences ; techniques de recherche d'emploi ; gestion d'un portefeuille d'offres de stages et d'emplois...),
- enquêter sur le devenir des étudiants et l'insertion professionnelle,
- développer des partenariats avec le monde socioéconomique.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a dans son champ de compétences l'accompagnement à l'essor de l'enseignement supérieur et ses liens avec le développement économique du territoire. A cet égard, elle déploie une stratégie qui favorise les relations entre le monde universitaire et le tissu économique local - notamment via les actions d'aide à l'insertion professionnelle pour les jeunes du territoire albigeois. Dans cette perspective, elle souhaite accompagner les actions qui sont mises en œuvre par la DOSI du CUFR.

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les conditions de partenariat entre la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et le CUFR. La convention porte sur **l'accompagnement au Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle du CUFR et tout particulièrement au développement de l'action « manifestations du jeudi »** mise en place par la Division de l'Orientations des Stages et de l'Insertion (*D.O.S.I*) du CUFR. Ce partenariat doit favoriser la réalisation des objectifs du CUFR en matière d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants en renforçant des liens entre le tissu économique local et le monde universitaire.

ARTICLE 2 : CONTENU DU PARTENARIAT

2-1. La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'engage à :

- promouvoir le programme d'actions « manifestations du jeudi » via ses publications : site Internet de l'agglomération albigeoise (page d'accueil dans la rubrique « actualités »), magazine bi-mensuel, le Grand A (distribution sur l'ensemble du territoire de l'Albigeois) ;

- favoriser l'accueil des stagiaires, notamment des étudiants en licence, au sein des différents services de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.
- verser une subvention destinée plus particulièrement à la logistique liée à l'organisation des « manifestations du jeudi »
- mettre à disposition des intervenants (personnels de l'agglomération Albigeois) pour les manifestations du jeudi et le job dating
- concevoir une nouvelle conférence ou table-ronde *Communauté d'agglomération de l'Albigeois* ayant pour thème les métiers de la fonction publique territoriale présentant l'éventail des métiers existants (cette action permettra en premier lieu une identification plus évidente des missions de l'intercommunalité par les étudiants, en second lieu une approche des profils recherchés par une intercommunalité)
- relayer l'information auprès des entreprises locales (fichier cible des entreprises référencées par l'agglomération)
- aider le CUFR dans l'identification et la sollicitation de chefs d'entreprises du territoire pour « les manifestations du jeudi »
- associer un élu au suivi de ce partenariat
- désigner un chargé de projet référent, dédié au suivi du dossier et à la bonne marche du partenariat.

2-2. En contrepartie, le CUFR s'engage à :

- mentionner le soutien de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois sur les supports de communication lors des présentations orales et écrites (insertions publicitaires, communiqués de presse, affiches, site web, etc) concernant « les manifestations du jeudi » et le job-dating ;
- associer la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois au choix des moyens et actions mis en place relatifs au volet insertion et relations entreprises ;
- solliciter les entreprises du territoire albigeois (intervention sur les manifestations du jeudi) et développer au sein du CUFR des activités mettant en relation les étudiants avec les entreprises locales de manière plus ponctuelle ;
- ouvrir les actions aux étudiants des autres établissements post bac de l'Albigeois (l'école des mines Albi/Carmaux, IFSI du Bon sauveur d'Alby et IFSI de l'Hôpital, les lycées Bellevue, Fonlabour, Lapérouse, Rascol, Sainte Cécile et Saint-Dominique, l'école IPI, l'institut St Simon, l'IRFSS Croix Rouge, l'IUFM) lorsque le thème traité s'y prête : information des établissements, partenariat possible avec ces établissements (présentation des passerelles existantes entre les différentes filières de formation post bac de l'Albigeois, ceci pourrait faire l'objet d'une conférence à part entière) ;
- informer le tissu économique local du potentiel du CUFR afin de créer des partenariats notamment pour multiplier les terrains de stages et d'emploi des étudiants du CUFR sur le territoire albigeois : une action de présentation des filières pourrait être créée à cette fin ;
- mettre en place une conférence ou une table ronde Communauté d'agglomération de l'Albigeois, spécifiquement dédiée aux métiers de la fonction publique territoriale destinée à l'ensemble des étudiants post bac du territoire ;
- envisager la possibilité de monter une table ronde, un séminaire de sensibilisation permettant de présenter l'ensemble des dispositifs (projets, pôle de compétitivité, dispositif d'appui, bourse CIFRE, région, Etat...) favorisant le transfert de technologie et la valorisation de la recherche menées par les équipes du CUFR auprès des entreprises et établissements publics locaux ;
- relier, en fonction de la faisabilité technique, le site Internet PORTEE avec celui de la communauté d'agglomération afin de zoomer sur les propositions de stages en entreprises sur le territoire.

ARTICLE 3 : SUBVENTION

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois accordera au CUFR une subvention sur un an à compter de la signature de la convention. Le montant global de la subvention sera de 3 000 € (cette somme servira à l'organisation des manifestations : logistique, communication). Elle sera versée dès signature de la présente par les parties.

ARTICLE 4 : SUIVI ET ÉVALUATION

Dès la signature de cette convention, les partenaires conviennent de se rencontrer pour procéder à l'analyse des besoins et élaborer un plan d'actions.

Un bilan régulier dressé par les deux parties permettra d'évaluer l'état d'avancement et l'impact des activités mises en œuvre au titre de l'article 2.

ARTICLE 5 : DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une période d'un an à compter de la signature.

ARTICLE 6 : RÉSILIATION

En cas de besoin ou de force majeure, la présente convention pourra être résiliée par les deux parties avec préavis d'un mois par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 7 : LITIGES

Tout litige sera de la compétence du Tribunal administratif de Toulouse.

Fait à Albi, le

Le Président de la Communauté
d'Agglomération de l'Albigeois

Le Directeur du Centre Universitaire
de Formation et de Recherche Jean-François
Champollion

Philippe BONNECARRÈRE

Hervé PINGAUD